

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

En application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

2024_84 - OBJET : Marché de travaux pour la réhabilitation et l'agrandissement de l'Ecole Paul Doumer - Lot n°2 Etanchéité - Avenant n°4

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

RAPPELLE que dans le cadre de la réhabilitation et l'extension de l'Ecole Paul Doumer, il a été lancé un marché de travaux par lot séparé. Le lot n°2 : « Etanchéité » a été attribué à la SARL SMED pour un montant de 230 432,41 €HT soit 276 518,89 €TTC.

Par décision du maire n°2021_13 du 11 février 2021 a été conclu l'avenant n°1 dont l'incidence financière est la suivante : 5 591,60 €HT soit 6 709,92 €TTC soit une plus-value de 2,43 % par rapport au montant initial du marché.

Par décision du maire n°2023_8 du 20 janvier 2023 a été conclu l'avenant n°2 qui abroge la clause de sauvegarde prévue à l'article 3.2 – Variation des prix du Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Par décision du maire n°2024_33 du 26 avril 2024 a été conclu l'avenant n°3 dont l'incidence financière est la suivante : - 8 584,00 €HT soit -10 300,80 €TTC soit une moins-value de 3,73 % par rapport au montant initial du marché.

Le montant du marché a été ramené à 227 440,01 €HT soit 272 928,01 €TTC.

INFORME que des modifications dans les prestations de la SARL SMED ont été apportées en plus-value telles que :

Plus-value	€HT
Devis n°300424136 - Bâtiment E – Reprise de l'étanchéité sur toiture terrasse du bâtiment E pour mise en œuvre des stores intérieurs	2 036,00
Total HT plus-value	2 036,00

Ces modifications engendrent une moins-value de 0,88 %, par rapport au montant initial du marché.

Tous avenants confondus, cela représente une moins-value de -0,42 % par rapport au montant initial du marché.

DECIDE, en conséquence, de conclure un avenant n°4 avec la SARL SMED dont l'incidence financière est la suivante : 2 036,00 €HT soit 2 443,20 €TTC, portant le montant du marché à 229 746,01 €HT soit 275 371,21 €TTC.

Envoyé en préfecture le 25/07/2024

Reçu en préfecture le 25/07/2024

Publié le 25/07/2024

ID : 013-211300371-20240725-DM_2024_84-CC



DIT que les crédits nécessaires au règlement de cet avenant sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants.

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 25 juillet 2024.

Le Maire,

Jérôme MARCILLAC

